

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) Chemin des Colombettes 34 CH-1211 GENEVE 20 Suisse

Date: 25 septembre 2020

Nos réf: REG/IR/FV/R1-1507144

Contact: M. F. Venerl

Téléphone: +31 70 349 11 97

Vos réf:

Marque: HEMPROLL

Numéro de l'enregistrement international: 1507144

## Avis de refus provisoire selon l'article 5 de l'Arrangement de Madrid

1 No. de l'enregistrement international:

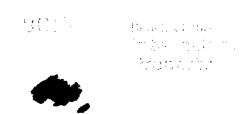
1507144

II Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international:

Mudanjiang Hengfeng Paper Co.LTD 11 hengfeng road, Yangming district, Mudanjiang city Heilongjiang province, Chine.

## III Motifs de refus:

Le signe HEMPROLL est descriptif. Il est composédes dénominatons génériques hemp (anglais pour chanvre) et roil (anglais pour rouleau). Ces éléments peuvent servir à désigner l'espèce, la qualité, la quantité, la destination et/ou la provenance des produits mentionnés en classes 16 et 34. Le syntagme formé est également descriptif. Le signe est en outre dépourvu de tout caractère distinctif. La reproduction graphique choisie n'a pas pour effet de rendre le signe distinctif. Le refus est basé sur l'article 2.2bis, alinéa 1er, sous b. et c., de la CBPI.



- IV Refus total
- V Articles de la Convention Benelux en matière de propriété intellectuelle applicables: voir sous III.
- VI Délai et modalités de réponse:
  Le titulaire dispose d'un délai de 3 mois à compter de la date de la présente en vue de faire valoir ses droits. A cet effet il doit constituer un mandataire domicilié sur le territoire de la Communauté européenne ou l'Espace économique européen ou, à défaut, y indiquer une adresse postale. S'il n'est pas satisfait à ces modalités endéans le délai imparti, l'avis de refus provisoire devient définitif.

Avec l'assurance de notre considération distinguée,

Karin Winkel

Chef Enregistrement

Willen